

Dispositivu Maestranza

Cartulare di Candidatura - Annata 2021-2022

Dossier de Candidature - Année 2021-2022

Approuvé par délibérations n° 11/075 AC de l'Assemblée de Corse du 1er avril 2011
et n° 14/098 AC de l'Assemblée de Corse du 18 juillet 2014

Candidatu / Candidat :

CASATA / NOM :

Nome / Prénom :

Data di nascita / Date de naissance :

Indirizzu / Adresse :

Cumuna è codice pustale :

Commune et code postal :

Studii annu scorsu :

Etudes année précédente :

Per u 2021-2022,

Scrittu in u cursu:

Inscrit dans le cursus :

in/en :

Master 1

D.U.

Data d'arrigistramentu da u serviziu furmazione è insignamentu:

Date d'enregistrement par le serviziu furmazione è insignamentu :

1) LES CONDITIONS GÉNÉRALES

La Collectivité de Corse, en partenariat avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) réaffirme sa volonté de valoriser la formation bilingue en s'adressant aux étudiants se destinant au concours spécifique de professeur des écoles. C'est pourquoi il a été décidé de renouveler le « *dispositivu Maestranza* ».

A compter de la rentrée universitaire 2021, le concours rénové aura lieu à l'issu de la deuxième année de Master

Les étudiants inscrits à l'INSPE de Corse pour la rentrée 2021 en **master 1^{re} année « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 1^{er} degré - parcours professeur des écoles bilingue »** ou au **diplôme universitaire « pédagogies et didactiques des disciplines »** leur permettant de préparer à nouveau le concours s'ils sont déjà titulaires d'un master, et **remplissant les conditions requises**, pourront prétendre à l'attribution d'une bourse, le « *dispositivu Maestranza* », financée par la Collectivité de Corse.

A) LES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires en seront les étudiants :

- poursuivant des études supérieures au sein du cursus master 1^{re} année « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1^{er} degré - parcours professeur des écoles bilingue » ou au diplôme universitaire « pédagogies et didactiques des disciplines » s'ils sont déjà titulaires d'un master
- détenteurs du niveau B2 du *certificatu lingua corsa* ou d'une L3 langue et culture corses au moment du dépôt de la demande (joindre l'attestation) ;
- présentant les meilleurs résultats universitaires exprimés par la moyenne générale obtenue en L3.

Les étudiants bénéficiaires s'engagent formellement à s'inscrire et à se présenter au concours de professeurs des écoles bilingues. Le bénéficiaire de l'aide reçoit une lettre de notification dans la semaine suivant la réunion du Conseil exécutif de Corse.

B) LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- domiciliation familiale en Corse ;
- être préinscrit, au moment du dépôt du dossier, en formation master 1^{re} année « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1^{er} degré - parcours professeur des écoles bilingue » ou au diplôme universitaire « pédagogies et didactiques des disciplines » s'ils sont déjà titulaires d'un master ;
- posséder le niveau de langue corse requis, attesté par la production du *certificatu B2 di lingua corsa* ou de la L3 langue et culture corses au moment du dépôt de la demande ;
- ne pas être inscrit à Pôle emploi, ni être bénéficiaire d'allocations de formation professionnelle ;
- ne pas exercer d'activité salariée ;

- démontrer sa motivation pour le projet professionnel en relation avec le professorat des écoles bilingues (l'exprimer dans un courrier en langue corse à rédiger directement dans le dossier).

C) LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection sont les suivants :

- langue corse : niveau B2 attesté par le *certificatu* ou l'obtention de la L3 LCC ;
- mérite : les dix meilleurs dossiers classés selon la note générale en L3 seront retenus
- attestation sur l'honneur et engagement à terminer le cursus et à présenter le concours de professeur des écoles bilingues.

D) INSTRUCTION ET ATTRIBUTION

Le montant de cette aide financière est de 5 000,00 € versés en quatre fois 1 250 € réparti comme suit : 2 versements en 2021-2022, puis 2 autres en 2022-2023. **Le concours ayant lieu à la fin de la 2ème année de master, elle sera accordée sur une durée de 2 ans, jusqu'au passage du concours.**

L'instruction des dossiers est opérée par les services de la CDC au vu des critères d'éligibilité.

Le classement sera effectué en fonction des critères énoncés ci-dessus par une commission administrative CDC/INSPE.

L'étudiant est alors tenu de produire un certificat définitif d'inscription dans la filière.

L'attribution est ensuite validée par le Conseil exécutif de la Collectivité de Corse. Le versement est opéré par la Collectivité de Corse en quatre fois, sur la base d'une convention liant l'étudiant à la Collectivité de Corse et sur présentation par l'INSPE du certificat d'assiduité.

2) LA CONSTITUTION DU DOSSIER

A) ANNEXES (compléter les annexes au présent dossier)

- annexe 1, « LETTRE DE MOTIVATION » : rédiger librement une **lettre de motivation en langue corse** pour la filière concernée et le projet professionnel de professorat des écoles bilingues, n'excédant pas 10 lignes, directement sur le présent dossier en **page 7**, à l'attention de Monsieur le Président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse ;
- annexe 2, « L'ÉTAT CIVIL » : à compléter en **page 8** ;
- annexe 3, « L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR » : engagement à terminer le cursus et à présenter le concours de professeur des écoles bilingues, à dater et signer en **page 9**.

B) CERTIFICAT DE PRÉINSCRIPTION DANS LA FILIÈRE PRÉCITÉE

Fournir un certificat au titre de la prochaine année universitaire.

C) LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES (à fournir)

- photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du livret de famille ;
- pour les étudiants mariés, photocopie du livret de famille ;
- photocopies des diplômes obtenus et relevés de notes avec identification de la mention obtenue ;
- tout document justifiant de la domiciliation familiale en Corse (facture EDF, Télécom....) ;
- RIB ou RIP original, au nom du demandeur.

JUSTIFICATIFS pour le PAIEMENT, une fois la candidature retenue

L'étudiant transmettra :

- un certificat d'inscription pour l'année universitaire 2021-2022.

L'INSPE produira :

1^{er} versement :

- une attestation confirmant que l'étudiant est inscrit dans le cursus (M1 et DU) au moment de la mise en place du 1^{ER} versement ;
- un certificat de passage des contrôles de connaissances (M1 uniquement) ;
- un certificat d'assiduité (M1 et DU) à titre indicatif.

2^{eme}, 3^{ème}, 4^{ème} versements :

- une attestation confirmant que l'étudiant est inscrit dans le cursus (M1 en 2021-2022 et M2 en 2022-2023 et DU) au moment de la mise en place des versements ;
- un certificat de passage des contrôles de connaissances M1 et M2 ;
- un certificat d'assiduité (M1, M2 et DU) à titre indicatif ;

En cas de réalisation incomplète ou non-conforme dans les délais impartis, la Collectivité de Corse émettra à l'encontre du bénéficiaire un titre de recette d'un montant égal à celui de l'aide accordée.

3) LE SUIVI :

Le bénéficiaire sera tenu de répondre aux enquêtes diligentées par le Service Furmazione è Insignamentu de la Collectivité de Corse sur une période de 3 ans suivant la prise d'effet du financement.

Ces enquêtes de suivi ont vocation à vérifier l'efficacité du dispositif régional en matière de réalisation du projet professionnel initial. A cet effet le bénéficiaire s'engage à fournir ses coordonnées (adresse, téléphone, mail) actualisées en cas de changement.

4) RETRAIT ET DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER :

Le dossier peut être imprimé à partir du site Internet de la Collectivité de Corse
<http://www.isula.corsica>

Le dossier doit être réceptionné par nos services
AVANT le 30 / 09 / 2021
(le cachet de la poste faisant foi)

à l'adresse suivante:

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse
CULLETTIVITÀ DI CORSICA
Direzzione di a Lingua Corsa
Serviziu Furmazione è Insignamentu
22 Cours Grandval - BP 215
20187 AIACCIU CEDEX 1

Avec copie par mail aux adresses suivantes :

pascale.mariani@isula.corsica
francesca.giovannetti@isula.corsica

Chaque dépôt de dossier donne lieu à l'envoi d'un accusé de réception qui ne vaut pas notification de subvention.

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE À LA DATE LIMITE CI-DESSUS INDIQUÉE NE SERA PAS INSTRUITE.

POUR TOUTE INFORMATION :

Serviziu Furmazione è Insignamentu : Tél. : 04 20 03 95 21 / 04 95 59 51 32

Nous vous conseillons de relire attentivement votre dossier et d'en conserver une copie avant de l'envoyer.

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES DU DOSSIER

- annexe 1, LETTRE DE MOTIVATION (à remplir ci-dessous) ;
- annexe 2, « L'ÉTAT CIVIL » ;
- annexe 3, « L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR » ;
- certificat de PRÉ-INSCRIPTION de l'année en cours ;
- certificat d'INSCRIPTION de l'année en cours (après validation de la demande) ;
- photocopie de la carte d'identité en cours de validité ou du livret de famille ;
- photocopies des diplômes obtenus et relevés de notes avec identification de la mention obtenue (y compris attestation du niveau de langue corse, Certificatu ou L3 LCC) ;
- attestation du niveau de corse : Certificatu B2 ou L3 LCC ;
- tout document justifiant de la domiciliation familiale en Corse (facture EDF, Télécom...) ;
- RIB ou RIP au nom du demandeur.

Annexe 1, « MOTIVATION DE L'ÉTUDIANT »
pour le métier de professeur des écoles bilingues,
à rédiger librement en langue corse (10 lignes maximum) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SIGNATURA DI U
CANDIDATU :

Annexe 2, « ÉTAT CIVIL »

Madame Monsieur

NOM :
(en majuscule)

NOM de Jeune Fille :
(en majuscules)

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :
.....

Code postal :

Ville :

N° de sécurité sociale :

Nationalité :

Numéro de téléphone (fixe):

Numéro de téléphone (portable):

Adresse e-mail :

Annexe 3, « ATTESTATION SUR L'HONNEUR »

« Je, soussigné(e) M^{me}, M.

.....
étudiant(e) inscrit(e) en

.....
à (établissement).....

Certifie sur l'honneur

L'exactitude des informations mentionnées dans les annexes 1 et 2 et dans le présent feuillet constituant le dossier de candidature au Dispositif MAESTRANZA.

Je m'engage à terminer le cursus dans lequel je suis désormais inscrit(e) et à présenter le concours de professeur des écoles bilingues.

Je m'engage à fournir au Service Furmazione è Insegnamentu de la Collectivité de Corse les pièces justificatives figurant dans le dossier de candidature, reçues comprises et acceptées, notamment quant aux obligations de présence et de restitution (rapport d'activité).

Je m'engage à répondre aux enquêtes de suivi diligentées par le Service Furmazione è Insegnamentu sur une période de 3 ans suivant la prise d'effet du financement par la Collectivité de Corse.

À cet effet je m'engage à fournir mes coordonnées (adresse, téléphone, mail...).

Je suis informé(e) qu'en cas de réalisation incomplète ou non-conforme dans les délais impartis, la Collectivité de Corse émettra à l'encontre du bénéficiaire un titre de recette d'un montant égal à celui de l'aide accordée.

Je déclare avoir été prévenu(e) que toute déclaration inexacte de ma part entraînera l'annulation de ma candidature.

Fait à, le 2021

Signature du candidat,
précédée de la mention « Lu et Approuvé » :